

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

**Direction régionale de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale de Haute-Normandie**
Pôle Formation, Profession, Emplois
Bureau des Professions de Santé non Médicales
Affaire suivie par Christine CAMPARD/
Virginie CASTRALE-BELA
Tél. 02 32 18 15 80 ou 59
Fax 02 32 18 15 98

**RESULTATS DU DIPLÔME D'ETAT
D'INFIRMIER
SESSION FÉVRIER 2015**

Je vous informe que vous pouvez contester la présente décision en formant soit un recours gracieux, soit un recours devant le tribunal compétent (article R54 du code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (article R104).

ROUEN, le 19 février 2015

La présidente du jury


Françoise LE MARCHAND